

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023**  
**COMMUNE DE DIENVILLE**

La réunion a débuté le 20 Septembre 2023 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur LARGE Claude.

**Membres présents** : Mr LARGE Claude,  
Mr PAILLEY Régis, Mme PETIT Catherine, Mr MAILLARD Francis, Adjoints  
Mr ASSIER Roger, Mme BOURCIER Céline, Mme COQUIN Mélisandre, Mr DUPONT Bruno,  
Mme TABOURET Nathalie, Mr VINZENT Franck.

**Membres absents représentés** : Mme CARTIER Isabelle (procuration à M. MAILLARD Francis)  
Mr RAVIER Sébastien (Procuration à M. PAILLEY Régis)  
Mr VERHAEGEN Yannick (Procuration à M. LARGE Claude)

**Membre absent excusé** : Mme DOYEN Florence.

**Secrétaire de séance** : Mme PETIT Catherine (secrétaire administrative Mme Valérie MAILLY)

Le quorum (plus de la moitié des 14 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**- Approbation du compte-rendu du dernier CM du 23 Août 2023**

Le compte-rendu du 23 Août 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents et il est procédé à sa signature. Madame Catherine PETIT est désignée secrétaire de séance.

**Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants et Résidences Secondaires**

Monsieur le Maire fait part d'une conversation avec le Conseiller aux Décideurs Locaux qui lui a rappelé qu'elle a déjà été instituée et décide de retirer cette question de l'ordre du jour.

**D2023\_58 – Travaux d'égagages**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Régis PAILLEY en charge du dossier. Celui-ci expose avoir reçu 2 devis :

ONF : 2.811,66 € HT (Travaux d'égagage de la Tranche Pierrée)  
FDL AGRO : 1.092,00 € HT ( Travaux d'égagage du Chemin du Cul d'Angle : 2 800 mètres)

Concernant les autres travaux, un seul devis a été réceptionné. Il s'agit de la FDL AGRO pour un montant de 3.424,00 € HT.

Aussi, il demande aux membres de l'Assemblée de prendre une décision quant aux propositions faites.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** les devis de la FDL AGRO dont le 1<sup>er</sup> est de 1.092,00 € et le second pour un montant de 3.424,00 € HT.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de suivre et de signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Travaux des charpentes**

Monsieur le Maire laisse également la parole à Monsieur Régis PAILLEY qui indique avoir demandé un second devis reste à recevoir.

Il explique que pour le foyer, il s'agit de toute la zinguerie et non la charpente qui est à refaire ainsi qu'une noue dont le montant s'élève à 13.900,00 € HT.

Concernant le gymnase, une taule d'environ 5 mètres s'est envolée et le devis de la société CHAMPI s'élève à 2.670,00 € pour une taule de rive.

**- Questions diverses**

Monsieur le Maire prend la parole sur les points suivants :

- Réhabilitation et extension du foyer (assistance de maîtrise d'ouvrage) : il expose que Mme DISTRETTI de la société VADE'MECUM vient sur le site le 11 octobre 2023 à 11 heures.

- Impacts des moustiques : il demande à l'assemblée si des retours ont été faits concernant la problématique due aux moustiques, qui sont largement présents.
- Église : il rappelle les travaux de démoussage sur l'Église et informe qu'une relance a été faite auprès des services des Architectes des Bâtiments de France notamment pour les demandes de subventions. Il informe qu'il serait préférable que les travaux soient réalisés avant l'hiver.
- Cygnés : il informe qu'une réunion a lieu le mercredi 27 septembre à la Sous-Préfecture de Bar-Sur-Aube. Il informe que des plaintes ont été reçues à la Mairie, à la Capitainerie ainsi qu'à l'Office du Tourisme.

Un courrier a été envoyé à plusieurs personnalités afin de pouvoir remédier à cette complication.

Il explique que si l'année prochaine, le problème n'est pas résolu, la décision de fermeture de la plage et baignade sera pris par arrêté municipal.

- Sorties des écoles : il attire l'attention sur l'arrêté 2023-054 pris pour l'entrée et la sortie des Écoles se font par le seul accès sécurisé situé au droit de la pharmacie 23 avenue Grégoire Royer à DIENVILLE.
- Cérémonie AFN du 25 septembre 2023 : il rappelle que le lundi 25 septembre 2023 à 11 heures, une cérémonie avec l'AFN aura lieu au Monument aux Morts et sera suivie par le pot de l'Amitié.

De même, il informe les membres de l'Assemblée que les Anciens Combattants ont prévu une cérémonie exceptionnelle pour la commémoration du 8 mai 2024.

- Vidéo-surveillance : Le responsable de la société SOLUCUM est venue rencontrer le Maire concernant le système de vidéo surveillance et qu'une aide financière est possible jusqu'à 80 % de l'investissement.
- MAËLYS - Il relate les problèmes consécutifs suite aux divers vols et incivilités subies depuis un certain temps sur la commune. Il précise que les informations sont publiées sur MAËLYS mais que certains administrés ne sont pas dans la capacité de savoir où elles se trouvent sur ladite application. Aussi, il propose que les secrétaires viennent en aide au public lors des ouvertures journalières pour les personnes désireuses, voire leur installer ce programme sur leur téléphone.

#### Francis MAILLARD

- Lumières – Il informe devoir relancer l'entreprise en charge et que les travaux devraient être terminés pour la fin octobre.

Monsieur le Maire reprend la parole pour informer que 4 places disponibles à la résidence de Piney (EHPAD).

De même, il indique avoir reçu une carte de remerciements concernant les obsèques dans la famille de Mme CALLEJAS.

Il informe également de la demande de restauration d'une statue de l'Église. Un contact devra être pris avec la DRAC et un compte rendu sera fait prochainement.

Il indique également avoir reçu un courrier de félicitations venant du Député M. Jordan GUITTON concernant l'initiative d'installation des caméras.

#### **- Tour de table**

- 👤 **Catherine PETIT pour Isabelle CARTIER** expose le projet du repas des séniors de fin d'année et que 3 possibilités s'offrent :

- année blanche où la commune établirait un bon d'achat de 30 €/personne,
- repas au foyer rural avec un traiteur. Problème de restaurant sur la commune (pas de traiteur)
- Restaurant à la Rothière où 2 salles sont disponibles et séparées

A la majorité, les membres du conseil approuvent l'idée du restaurant à la Rothière.

- 👤 **Catherine PETIT** informe qu'à la rentrée scolaire de septembre 2023, 94 élèves ont été recensés et 2/3 des enfants vont à la cantine ou à la garderie.

Elle ajoute qu'une réunion dédiée aux séniors est organisée par la gendarmerie de l'Aube, en partenariat avec la Communauté de Communes des Lacs de Champagne (CCLC) et la Maison de la protection des Familles de Rosières. Elle aura lieu avec les séniors du Territoire afin de les sensibiliser aux cambriolages, aux vols, aux escroqueries, aux agressions, aux dangers d'internet le 11 janvier 2024 à 15h30 à l'école de musique de Brienne le Château. Une distribution d'informations sera envoyée aux habitants de + 65 ans sera faite.

Elle rappelle qu'une commande d'un spot donnant un éclairage sur la façade de la mairie a été faite pour octobre rose. De même, elle signale que des articles seront mis à la vente à la Mairie et dans les commerces.

En ce qui concerne l'appel à candidatures suite à la création et à la vacance d'emploi dont le poste était à pourvoir au 1<sup>er</sup> octobre 2023, il était prévu de faire le CDI pour l'adjoint Administratif déjà en place. Un CDD sera fait jusqu'au 14 mars 2024 et le CDI interviendra à compter du 15 mars 2023.

Les personnes ayant postulé pour la vacance d'emploi actuelle recevront une réponse dans les prochains jours et elle signale qu'une seconde vacance d'emploi sera faite pour la période allant du 01<sup>er</sup> janvier au 28 février 2024.

- ✚ **Monsieur le Maire** informe les membres du conseil de la complication rencontrée pour contacter la référente concernant les TIG.
- ✚ **Céline BOURCIER** rappelle le dossier concernant « Le Verger Communal » sur lequel elle s'était engagée. Elle informe qu'un contact a été pris avec Monsieur GIRARDIN/PAILLEY et signale que Catherine PETIT a été également contactée. Une réunion « Environnement » sera organisée le **samedi 14 octobre 2023 à 09h00**.
- ✚ **Monsieur Le Maire** indique qu'une réponse sera donnée dans le courant du mois d'octobre concernant le dossier de demande de Brigade mobile de gendarmerie.

---

**La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le 18 Octobre 2023.**

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h45

Le Maire,  
Claude LARGE

